



Tout nouveau...

Tout **Bio!**

JACQUES DUMAS

série d'allers-retours a débouché sur le projet qui, validé par les membres du CDN, est devenu la référence de nos futures formations.

Quels changements et pour quoi?

À l'origine, le brevet d'AFBS était supposé fournir aux clubs des animateurs chargés de créer l'activité et de servir de relais avec les commissions régionales. En fait, il est rapidement apparu que la majorité des candidats ont suivi cette formation pour leur culture personnelle, nous étions donc bien là dans une filière "découverte du milieu". De ce niveau on passait directement à l'IFBS, avec, en plus de l'acquisition de nouvelles connaissances, l'apprentissage de la pédagogie de base (formation des AFBS). La transition étant apparue un peu lourde pour certains plongeurs ne se destinant pas à

Engagée depuis deux ans, la réflexion sur les formations environnement et biologie subaquatiques s'est achevée sur la validation, lors du dernier comité directeur national (Marignane, octobre 2007), des nouveaux brevets proposés par la commission nationale. Par Patrice Petit de Voize.



Un petit rappel historique...

Avant 1985... seul et unique brevet "bio", l'initiateur fédéral en biologie subaquatique, délivré à l'issue d'une formation de 15 jours, est jugé trop élitiste et peu adapté à la demande des plongeurs de loisir. Une première série de réunions initiées par Georges Pistre, président de la commission nationale de biologie, au cours des mois qui suivent débouche sur une première proposition :

- un niveau "élémentaire", l'animateur fédéral en biologie subaquatique (AFBS) ;
- un niveau "perfectionnement", l'initiateur fédéral en biologie subaquatique (IFBS) ;
- deux niveaux de formateurs de cadres, le moniteur fédéral de biologie subaquatique 1^{er} degré (MFB1) et l'instructeur national de biologie subaquatique.

Rapidement cette première formule verra disparaître l'instructeur en tant que brevet, remplacé par le moniteur de deuxième degré (MFB2).

Le collège des instructeurs nationaux de biologie subaquatique sera créé, constitué des premiers moniteurs 2^e degré qui, au cours des

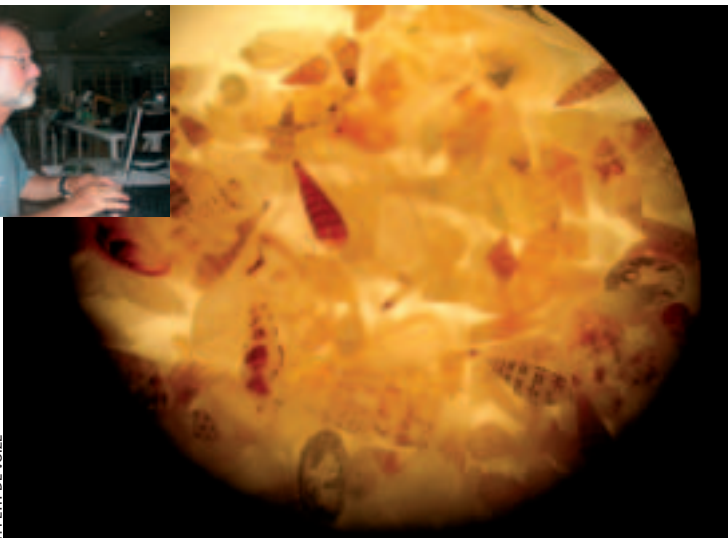
années suivantes, continueront à travailler sur le contenu des formations et mettront sur pied les stages diplômants. Après de nombreuses années de mise au point et d'expérimentation, tant sur le terrain qu'en réunions, la mise en forme définitive sera entérinée par le comité directeur à Strasbourg en 1996.

Dix ans plus tard, la commission nationale et le collège national des instructeurs fédéraux de biologie subaquatique se lancent dans une série de consultations auprès des cadres régionaux de l'activité. Celle-ci, entretemps s'est considérablement développée, le nombre des moniteurs est passé de 12 à plus de 400, les brevets délivrés dépassent les 8000, le nombre de journées de stage "bio" a explosé, crevant le plafond des 20 000 en 2006 ! Il est apparu, à la lumière de ces séminaires, que nos brevets, s'ils donnaient globalement satisfaction, auraient mérité un petit "dépoussiérage" et gagné à voir leur cursus mieux défini. Le collège des instructeurs, mandaté par la commission s'est alors mis au travail et, au cours des deux années qui suivirent, une

P. PETIT DE VOIZE

JACQUES DUMAS

P. PETIT DE VOIZE





l'encadrement, la partie pédagogique a été dissociée et constitue désormais un module séparé.

L'ancien AFBS devient donc le niveau 1 bio. L'ancien IFBS, allégé de sa partie pédagogique, devient le niveau 2 bio. Ce sont donc deux brevets de pratiquants, accessibles à partir du niveau technique P2. Pour compléter cette filière "découverte du milieu" est également proposée l'"attestation de découverte", initiation au milieu aquatique accessible à tout plongeur, apnéiste, randonneur, quel que soit son niveau.

La filière "encadrement" comprend donc :

- l'initiateur fédéral en biologie subaquatique (IFBS) composé maintenant de deux modules: le niveau 2 bio + le module pédagogique. Accès niveau technique P2;
- le moniteur fédéral de biologie subaquatique 1^{er} degré (MFB1);
- le moniteur fédéral de biologie

subaquatique 2^e degré (MFB2). MFB1 et MFB2 sont accessibles à partir du niveau technique E2. Les contenus détaillés de ces nouveaux brevets sont disponibles sur le site internet de la commission nationale environnement et biologie subaquatique : <http://biologiesub.ffessm.fr/>. Ils sont immédiatement applicables, avec, bien entendu, la possibilité d'amener à leur terme les formations déjà engagées suivant les textes de Strasbourg 1996, 2008 étant une année de transition. Les anciens brevets papier seront remplacés par des cartes plastifiées format "carte de crédit" d'ici quelques semaines, sauf pour l'attestation de découverte qui est en cours d'impression et sera approvisionnable auprès des commissions régionales environnement et biologie subaquatiques. Les modalités de délivrance seront précisées à l'assemblée nationale de



PASCAL ZANI

BAUER

COMPRESSEURS

DES SYSTEMES COMPLETS

Gamme COMPACT LINE
100 à 140 l/min

Nouveaux design

Gamme PROFI LINE II
140 à 320 l/min

Nouveaux design

Solution complète Nitrox par BAUER :

B-TROX

1^{er} appareil NITROX certifié au monde !

Nitrox 32/36
Débits : 200/320/400 l/min

Nouveauté BAUER

Gamme Mini Verticus III
Verticus 5
Verticus 5-F
150 à 680 l/min

Stockages
3 bouteilles de 80 L
330 bar

Rampes de chargement
4/6 sorties

Nouveauté BAUER

B-LAB
contrôle continu, mise en sécurité et traçabilité

BAUER COMPRESSEURS S.A.S. - Agence Grand Sud
Zone Athélia II Parc du Midi
145, Impasse du Serpolet F-13600 LA CIOTAT
Tél. : +33 (0)4 42 98 10 90 – Fax. : +33 (0)4 42 08 25 68
npechoux@bauer-compresseurs.com
www.bauer-compresseurs.com